

Le feuilleton : l'héritage : [suite]

Autor(en): **C.R.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **64 (1926)**

Heft 27

PDF erstellt am: **17.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-220379>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Monsieur « Eau de Cologne ». — Un grand banquier de Cologne, le baron Edouard d'Oppenheim, se trouvait dans un hôtel de Suisse. On lui présenta le livre des visiteurs. Il y vit cette signature : R..., de Paris.

— Qu'est-ce donc ? demanda M. d'Oppenheim.
— C'est la signature du baron de Rothschild, de Paris, qui ne tenait pas à révéler sa présence ici...

— C'est justement ce que je désire ! s'exclama le banquier.

Et il signa : O..., de Cologne...
Infaillible moyen d'attirer sur soi l'attention que l'on veut détourner.

Le lendemain, tout le monde connaissait M. O. de Cologne. On prononçait d'ailleurs, Eau de Cologne.



L'HERITAGE

— O Dieu ! gémit Mlle Louise, il a porté la main sur moi ! Il s'est ôté la vie, par ma faute ! grâce à ma faiblesse de volonté ! Il a souffert toutes les agonies de la solitude ; une seule parole de moi eût suffi pour qu'il continuât à vivre. Oh ! François, pourquoi t'ai-je repoussé, livré au froid et éternel abandon, tout cela par soumission à des êtres sans cœur, sans autre considération que celle de leurs intérêts ! Ma place était à tes côtés jusqu'à la fin, chaque jour ! Pardonne à ta pauvre amie si cruellement châtiée !...

— Qu'est-il arrivé ? interrogea Mlle Adèle de la chambre voisine.

Ne recevant pas de réponse, elle entr'ouvre la porte et voit sa sœur abîmée dans sa douleur.

La voisine lui ayant raconté l'événement, Adèle surprise, un peu émue au fond, répond :

— Il n'y a pas de raison pour se rendre malade ; ce n'est pas la première fois qu'on voit un homme renoncer lui-même à la vie et cette nouvelle ne me surprend en réalité pas beaucoup ! De ces vieux garçons vivant seuls, on peut s'attendre à tout. François Michaud aurait mieux fait de chercher une femme lui convenant, que de vivre comme un ermite ou un sauvage. Il y a assez de femmes qui ne demanderaient pas mieux que de trouver des maris ! — Le bon côté de la chose, c'est que cet homme qui n'avait pas même l'énergie de se tenir propre, ne laisse au moins personne après lui : ce serait la misère noire !...

Sur cette remarque d'une dure philosophie, elle referma la porte et finit tranquillement sa toilette en espérant que cette histoire n'empêchera pas sa sœur de s'occuper du ménage comme les autres jours.

Cette mort provoqua au village de nombreux commentaires : on en attribua la première faute au grand-père qui avait eu l'égoïsme de garder sa fille pour lui jusqu'à sa mort ; mais on fut implacable envers Mlle Adèle et sa belle-sœur qui, on en savait s'étaient opposées sans miséricorde à l'entrée dans leur famille de François Michaud, le fiancé fidèle et abandonné, poussé ainsi au suicide, le refuge des désespérés.

Le temps a suivi son cours habituel depuis que François s'est délivré de sa misérable vie. Son souvenir sera bientôt effacé !

Mais tante Louise n'oublie pas ! Qui pourrait comprendre et décrire la douleur qu'elle garde dans son cœur. Car cette douleur est tout ce qui lui reste de sa jeunesse, de son âge mûr, de ses espérances ! Pour elle, comme pour François, tout est fini ! Excepté Georges et sa famille, plus rien ne la retient en ce monde. Que le soleil se lève pour éclairer la terre ou que les ténèbres descendent sur elle ; que la nature soit en fête au temps de la moisson ou que l'hiver étende partout son vêtement glacé, de son cœur meurtri, toujours monte cette plainte, voix douloureuse de ses regrets : « François est mort... par ma faute ! »

Une souffrance lui était encore réservée ! En apparence absorbée par le linge qu'elle reprisait, Mlle Adèle dit un jour à sa sœur qui, l'âme ailleurs, allait et venait de la cuisine à la chambre :

— Je veux te parler d'une chose qui me préoccupe depuis longtemps : je ne me sens pas bien et si je venais à manquer, tu aurais de la peine à t'en tirer avec tes seuls revenus, tandis que si je te laisse les miens, tu seras à l'abri de tout souci pendant le reste de ta vie.

Au comble de la surprise, Louise répondit :
— D'où peut te venir une idée semblable ? Tu te portes à merveille, tandis que moi, je sens que je m'en irai bientôt. Mon cœur est broyé par la mort de François ; la vie m'est à charge et la fin me sera douce puisqu'elle me délivrera des regrets qui m'op-

pressent ! Il serait donc absurde de me donner ce qui est à toi. Cette question de biens a empêché notre mariage ; elle a fait deux misérables victimes, du fiancé de ma jeunesse et de moi ! Or, parler de mon avenir, s'en préoccuper ne saurait être qu'une ironie envers mon malheur. Pour moi, mon intention arrêtée depuis longtemps est de laisser ma part à qui elle revient légitimement.

— Je suis loin d'être de ton avis, répliqua Mlle Adèle : aussi, pour te mettre à l'aise, la donation sera réciproque : je t'assurerais mon bien ; tu m'assurerais le tien, et de cette façon tu n'auras aucun scrupule à te faire quant à cette question.

— Je te répète que je n'aurai besoin de rien. De ton côté, tu es au large par les économies que tu as réalisées pendant ton long séjour à Genève. Je suis décidée à ne prendre aucune disposition testamentaire. Après ma mort, je veux que, selon nos lois tu aies ta part de ce que je laisserai ; notre frère Auguste et Georges, le fils de notre sœur, leurs parts.

— Il n'est pas possible que tu fasses une chose pareille : ne comprends-tu pas que Georges, seul fils de notre sœur défunte recevrait, à lui seul, autant que les enfants d'Auguste ensemble !

— Je désire qu'il en soit ainsi : non seulement tu m'as rappelé souvent que Georges a plus de peine à s'en tirer que ses cousins, en m'accusant de l'avoir mal élevé ; puis je prévois que toi-même favoriseras les enfants d'Auguste.

— Eh bien ! les choses ne se passeront pas comme tu l'entends ! J'ai envoyé souvent de l'argent à la maison pendant mon absence : je crois donc être en droit d'exiger que tu signes une donation en ma faveur, aussi bien que moi en la tienne.

Tante Louise, sans répondre cette fois, sortit en gémissant.

Quelques jours passèrent sans nouvelle allusion de tante Adèle au sujet qu'elle avait à cœur ; puis, un soir, au moment de souhaiter une bonne nuit à sa sœur, elle lui dit :

— A propos de la question que nous avons discutée dernièrement, j'ai préparé tout ce qu'il faut et tu n'auras qu'à poser ta signature au bas des deux feuillets qui contiennent nos dispositions réciproques. Je les ai signées déjà. Tu garderas l'une et moi l'autre, comme cela se pratique en pareil cas : nous serons ainsi à l'abri de toute iniquité.

A partir de ce jour, ce fut une lutte sans cesse renouvelée entre les volontés des deux sœurs. Mlle Adèle devenait de plus en plus pressante, particulièrement après ses sorties au village destinées à visiter la famille d'Auguste.

Louise continuait d'un air lassé son travail journalier ; mais les voisins remarquaient qu'elle déclinait rapidement et, dans un soupir elle répétait parfois les paroles de François : « Il ne fait plus beau au monde : ceux qui s'en vont sont bien heureux ».

Un jour, sans un mot, elle remit à sa sœur l'un des billets qu'elle avait signé. De l'autre, tante Adèle n'osa pas s'informer.

Le printemps vient de me ramener à Perle. Sur le seuil de la maison familiale, j'ai trouvé la mort, venue délivrer l'âme douloureuse de tante Louise : la douceur du repos a remplacé sur son visage l'expression tourmentée de ses derniers jours. Maintenant la pauvre vieille fille est couchée dans sa tombe, non loin de François, son fiancé fidèle.

Georges a fait une perte irréparable : ses cousins se sont rapprochés affectueusement de lui pour le convaincre que tante Adèle était seule héritière de sa sœur et que, à sa mort, à lui comme à eux, elle laisserait une part de ses biens. Dans son honnête confiance il ne fit pas valoir ses droits d'héritier et longtemps il ignora que tante Louise avait détruit le papier lui appartenant et que, faute d'avoir fait les démarches usitées, il avait été considéré comme ayant « répudié » la succession de Mlle Louise. Sans autre, tante Adèle était restée en possession des biens de sa sœur et continuait à habiter la maison du grand-père.

De nos jours, les lois ayant changé, un fait semblable ne pourrait plus se produire. Et ce changement représente l'un des progrès les plus appréciés de notre temps.

Nous sommes arrivés une fois de plus à la saison des jours moroses et je fais mes adieux à Perle !... Je donne un dernier regard aux bords aimés du lac ; aux vignes vendangées où toute vie est éteinte ; aux champs sur lesquels le laboureur jette à pleines mains la semence de la moisson future : je suis les sentiers où, il y a quelques mois, le doux soleil de mai, les fleurs aux mille couleurs, le chant du grillon et le bourdonnement des abeilles saluaient mon retour annuel dans le village aimé.

En marchant, je songe à mes amis : à Louise et à François qui, aux beaux dimanches de leur jeunesse, ont promené le long des mêmes sentiers leurs joyeuses, mais vaines espérances. — Puis je m'assieds près

des sapins à l'ombre dequels Georges et Elisa, confiants en l'avenir s'étaient promis aussi de s'aimer jusque dans la mort.

En évoquant ces souvenirs, je regarde les arbres voisins dont la teinte annonce tristement que toute vie va finir dans la campagne et dans les bois. En voyant les feuilles se détacher des branches et descendre lentement pour rejoindre sur le sol leurs sœurs déjà mortes, il m'a semblé voir les âmes des hommes s'en aller, les unes après les autres, par le même chemin, pour dormir ensemble leur dernier sommeil.

Cette fin de toutes choses me rappelle la victoire remportée par la flatterie, par la ruse et l'injustice. Perle ! séjour aimé, tu as vu pour une fois l'honneur de ta vieille race foulée aux pieds ! Mais je reviendrai à toi, afin d'apprendre quelle sera la gloire obtenue par ceux qui se sont détournés du respect dû aux droits sacrés de la famille.

Comme pour me dire un dernier adieu, les feuilles jaunies continuent à tomber, s'abandonnant au souffle imperceptible qui les conduit, sans crainte de se heurter en passant à quelqu'une de leurs sœurs à laquelle elles auraient ravi, pendant la saison des beaux jours, sa part d'ombre ou de lumière !

Heureuses les âmes qui pourront à l'heure suprême s'en aller sans regrets ni remords vers la mort qui les emporte.

Heureux, à ce moment solennel, les hommes qui n'auront jamais fait de mal à leurs frères !

C. R.

FIN

Théâtre Lumen. — Au programme de cette semaine deux gros succès : **Les Rois en Exil** et **Prix de Beauté**. Le chef-d'œuvre du maître romancier Alphonse Daudet, « Les Rois en Exil » vient d'être illustré d'une manière splendide par un autre maître Victor Sjostrom, un des plus grands cinégraphes de notre temps, a tiré de ce roman d'un succès mondial, un film d'une très grande valeur artistique. « Prix de Beauté » est une charmante comédie humoristique en 3 parties qui bénéficie de la présence de la séduisante et amusante Viola Dana. A chaque représentation, les dernières actualités mondiales et du pays par le Ciné-Journal suisse. Tous les jours, spectacles à 3 h. et 8 h. 30. Dimanche 4, matinée ininterrompue dès 2 h. 30.

Royal Biograph. — Le Royal Biograph présente cette semaine un film d'un genre nouveau **Sally**, fille de cirque, six actes d'aventures des plus dramatiques avec comme principaux interprètes : l'ingénue et gracieuse Carol Dempster et le remarquable W. C. Fields. Mise en scène de D. W. Griffith. Au même programme : **Ploum, loup de mer !** comédie comique en deux parties avec Monty Banks. Enfin, le Ciné-Journal suisse, actualités mondiales et du pays, et le Pathé Revue, ciné-magazine. Tous les jours, matinée à 3 h., soirée à 8 h. 30. Dimanche 4, matinée ininterrompue dès 2 h. 30.

Pour la rédaction : J. MONNET
J. Bron, édit.

Lausanne — Imp. Pache-Varidel & Bron.

Adresses utiles

Nous prions nos abonnés et lecteurs d'utiliser ces adresses de maisons recommandées lors de leurs achats et d'indiquer le *Conteur Vaudois* comme référence.



Examen de la vue

et conseils gratuits

Emile TREUTHARDT, Opticien-Spécialiste
Rue de Bourg, 28, Lausanne Tél. 45.49
Se rend dans toutes les localités du canton.

Fabrique de Bricelets de ménage

Biscuits, Caramels, Bonbons, Thés.

Maison **B. ROSSIER**, rue de l'Ale, 19, Lausanne.

S. Geismar Chapellerie. Chemiserie.
Confection pour ouvriers.
Bonneterie. Casquettes.
Place du Tunnel 2 et 3. LAUSANNE

Demandez un

Centherbes Crespi

l'apéritif par excellence.